

Formes et usages de la réserve dans les interactions de la *Recherche*

SOLENNE MONTIER

Membre associée du LASLAR (Université de Caen Normandie)

Solenne Montier travaille sur l'interlocution dans la fiction romanesque du XX^e siècle à aujourd'hui. Elle a publié en 2021 *Les Interstices de la conversation dans les romans de Proust et de Sarraute* (Classiques Garnier), consacré aux coulisses de l'interaction chez les deux auteurs.

Cet article se donne pour but d'analyser la manière dont la réserve met temporairement en suspens la violence des interactions mondaines, qu'elle soit motivée par empathie ou par calcul. Distincte des réserves fantasmatiques qui peuplent l'espace psychique, la réserve interactionnelle est souvent investie comme une troisième voie permettant d'éviter la polarisation des affects et d'entrer indirectement en contact avec l'interlocuteur.

Proust (Marcel), réserve dialogale, interaction dialogale, suspens, silence (dans le dialogue)

Introduction

Si le « fond de silence » (*JFF* I, 582) de la nature constitue un écrin mettant en valeur les bruits qui viennent le rompre, le bourdonnement incessant des conversations mondaines dans la *Recherche* invite à prêter une attention particulière aux césures qui entrecoupent le règne du bavardage, de la rumeur et de la médisance. L'objet de cet article est la *réserve* mise en œuvre par un locuteur au sein d'une interaction.

Il se trouve que c'est dans les deux volumes qui accordent le plus de place aux scènes mondaines (*Le Côté de Guermantes*, *Sodome et Gomorrhe*) que la réserve est la plus présente. Peu étudiée en tant que telle, elle apparaît comme un angle mort de l'interaction, qui permet à Proust de concilier l'écriture du silence et l'écriture de la conversation. En jeu dans une centaine d'occurrences, la réserve est une notion à part entière dont il s'agit de cerner la spécificité, les formes, les usages et les effets sur la représentation des interactions proustiennes. Incarnée par une grande variété de personnages, elle met temporairement le locuteur à distance et fait valoir un sens de la mesure qui suppose une grande maîtrise de soi.

La question est notamment de savoir comment la réserve proustienne cohabite avec la violence et l'agressivité qui imprègnent les interactions mondaines¹. Mon hypothèse est la suivante : quelle que soit l'intention qui la motive, la réserve met temporairement en suspens la violence (réelle ou potentielle) de l'interaction, et préserve ainsi la possibilité du lien à l'interlocuteur (qu'il soit ensuite actualisé ou non). À partir de la typologie proposée, fondée sur les différentes acceptions du terme dans la *Recherche*, il s'agira d'envisager la réserve dans les interactions mondaines comme l'opérateur fécond d'une posture de l'entre-deux.

Une cartographie en trois dimensions

Une observation panoramique des occurrences de la réserve dans la *Recherche* révèle qu'il s'agit d'une notion cardinale, mais labile. C'est un objet d'autant plus fuyant qu'elle n'est pas toujours explicitement nommée et qu'elle s'inscrit dans une large constellation lexicale. Dans la plupart des interactions, le terme de « réserve » est employé par Proust en étroite association avec des noms ou des adjectifs dénotant des qualités variées, telles que la bonne éducation, la « bonne grâce », la politesse, la douceur, la discrétion, l'élégance, la pudeur, le tact, ou la considération. Sur le plan linguistique, le lexème s'insère ainsi à plusieurs reprises dans des énumérations, souvent ternaires. Nous verrons que les autres vertus citées ne se superposent pas tout à fait à la réserve, dont la valeur est inégale selon les usages qui en sont faits et les contextes dans lesquels elle intervient.

Trois grandes tendances se dégagent de cette cartographie en relief : la réserve négociant l'articulation entre parole et silence dans une interaction (A) ; la réserve correspondant à un stock dormant d'images, de sensations ou de facultés, plongeant ses racines dans les épaisseurs du passé (B) ; et enfin la réserve en tant qu'espace enclos dans le paysage ou dans les profondeurs de la pensée (C).

Réserves pragmatiques dans l'interaction

Un premier ensemble, qui correspond à la moitié des occurrences, regroupe les exemples de réserve interactionnelle (A), objet de cet article, dont le silence est l'un des attributs dominants. Elle peut se manifester sous diverses formes, caractérisées par une mise en suspens : une prise de parole économe ou tissée de non-dits (a), une absence de réponse qui ménage un intervalle silencieux entre deux répliques

¹ Proust peut être inclus dans la catégorie des « pessimistes de la communication » (KERBRAT-ORECCHIONI 1992, 150), qui considèrent que le conflit l'emporte sur l'harmonie dans les interactions humaines.

(b), un geste ou une expression silencieuses mais déchiffrables (c), ou encore une aura majestueuse (d) :

(a) [Mme de Guermantes] dit avec une douceur réservée : « C'est vrai, Basin ne se trompe pas » (SG III, 78) ;

(b) M. de Norpois ne répondit pas² (CG II, 531) ;

(c) Comme M. Legrandin avait passé à côté de nous en sortant de l'église, [...], mon père avait fait un salut à la fois amical et réservé, sans que nous nous arrêtions (DCS I, 118) ;

(d) [à propos de Mme de Villeparisis] Voilà une sainte femme, le vrai type des grandes dames d'autrefois. Ce n'est pas seulement la vertu même, mais la réserve (CG II, 829).

Dans cet ensemble d'occurrences, on distingue la réserve comme une pratique sociale, issue d'un habitus mondain (A-2), et la réserve comme une qualité morale proche de la délicatesse (A-3). À cet égard, le manque de réserve est tout aussi significatif que la réserve elle-même. Beaucoup plus rarement, elle correspond à un engagement limité dans l'interaction, assignable à une hostilité plus ou moins forte (A-1).

Quelques occurrences seulement font de la réserve un signe de froideur, voire d'hostilité, visant à tenir l'interlocuteur à l'écart, sans toutefois l'affronter directement (A-1). Ainsi, la jalousie du narrateur entrave la spontanéité d'Albertine et suscite sa réserve, sous la forme d'une mise en retrait nettement perceptible : « des griefs [...] qu'elle taisait [...] mais qui n'en mettaient pas moins entre elle et moi la prudence significative de ses paroles ou l'intervalle d'un infranchissable silence » (Pris. III, 611). La réserve est ici une preuve de réticence traduisant une dissonance, qui peut prendre la double forme du non-dit dans le discours et du mutisme. Toutefois, plusieurs exemples au fil de la *Recherche* dissocient la froideur (parfois consubstantielle à la réserve) du sentiment de mépris. Souvent comprise à tort comme une attitude hautaine, la froideur d'un personnage peut simplement relever de la prudence nécessaire pour protéger un secret, à l'image de l'« air réservé et froid » arboré par les homosexuels réunis en public dans un café (SG III, 20).

Dans sa deuxième configuration, la plus fréquente, elle est principalement mise en œuvre par les membres de l'aristocratie (A-2). À l'image de « la simple gymnastique élémentaire de l'homme du monde [...] s'inclinant avec réserve devant

² Ce type de silence produit une césure dans l'échange, sans pour autant le rompre. Ici, l'ambassadeur veut garder dans l'ombre ses opinions politiques sur l'affaire Dreyfus. Sa réserve fait l'objet d'une lecture ambivalente : art diplomatique de l'esquive, fondé sur une parfaite maîtrise du silence et du non-dit, elle peut aussi s'interpréter comme une illustration de la « langue de bois », qui s'explique notamment par sa connaissance limitée de l'affaire (CG II, 538).

l'ambassadeur à qui on le présente » (*DCS I*, 199), cette compétence acquise par l'éducation se mue en véritable réflexe. Opposée à la vulgarité, elle se décline en manières d'être, de parler, de se taire, guidées par le souci du bon goût et le respect des hiérarchies sociales³. Elle opère comme un signal de reconnaissance, à la fois lorsqu'elle s'applique entre pairs, et lorsqu'elle régule les interactions entre les nobles et leurs inférieurs, pour rappeler et consolider la place de chacun⁴. Nous verrons cependant que la netteté des partitions sociales est troublée, ce qui appelle un questionnement sur le sens de la « noblesse ».

La réserve peut également répondre à la volonté de ne pas heurter l'interlocuteur, notamment par une curiosité inopportune (A-3). Il s'agit alors de rester sur le seuil d'une parole possible, en renonçant à poser une question ou à développer un discours. Il arrive que ce type de réserve se confonde avec le tact, entendu comme un effort pour protéger l'image de soi projetée par l'interlocuteur (Goffman 1973, 22). L'« excès de réserve » du docteur Dieulafoy lorsqu'il rend visite à la grand-mère mourante est ainsi expliqué par ses qualités : « il était le tact, l'intelligence, et la bonté même » (*CG II*, 638). Mais le tact est mis en crise plutôt qu'actualisé dans la *Recherche* (Chaudier 2012) : force est de constater que cette forme de réserve relève de l'exception dans un univers mondain féroce, dépeint avec pessimisme par Proust. Le plus souvent, donc, la réserve combine tact et calcul, délicatesse et stratégie. Le narrateur écarte ainsi une réplique possible à la fois par prévenance envers l'interlocuteur, mais surtout par souci de préserver son propre devenir au sein du cercle mondain qu'il aspire à fréquenter. À la différence des cas de réserve mondaine (A-2), souvent évoquée en peu de mots comme si le texte lui-même, symétriquement réservé, se dérobaient à l'interprétation, plusieurs passages donnent à lire la perspective interne du personnage, avant que la réserve n'établisse, par un phénomène d'autocensure, une démarcation hermétique entre ce qui est pensé et ce qui est dit. La caricature féroce du corps délabré de M. d'Argencourt lors du bal des têtes est ainsi longuement développée pour le bénéfice du lecteur seul, et ne transparait nullement dans l'interaction (*TR IV*, 500-501).

La réserve proustienne est-elle un acte isolé dans une interaction ou constitue-t-elle un trait de caractère ? L'adjectif « réservé » est le plus souvent appliqué à des noms abstraits (« un air réservé », « un salut réservé », des gestes « réservés ») et se rapporte seulement trois fois à des locuteurs précis. Si la désignation de Mme Cottard comme « l'amie bienveillante, réservée et modeste » de Mme Swann est

³ En ce sens, elle résonne avec l'arbitrage éthique des traités de savoir-vivre, qui valorisent l'écoute, le calme et la mesure, et condamnent symétriquement le bavardage, la médisance, l'extravagance, l'indiscrétion et la polémique.

⁴ Voir FLAHAULT 1978 ; KERBRAT-ORECCHIONI 1992 ; BOURDIEU 2007, 385-397.

attendue, l'adjectif est plus surprenant lorsqu'il renvoie à Françoise ou à Léa. Le chapeau et le manteau portés par Françoise pour faire le voyage jusqu'à Balbec sont rapportés à son souci de « femme réservée » de « tenir son rang et garder sa place » (*JFF* II, 10). Or, en dépit de la solennité majestueuse arborée à cette occasion, il m'apparaît discutable de considérer Françoise comme une « femme réservée » en général : son langage et son maintien tels qu'ils sont dépeints tout au long de la *Recherche* construisent au contraire l'image d'un personnage très expressif, dont les émotions et les opinions, souvent franches, voire radicales, sont notamment trahies par son comportement corporel (voir par exemple *CG* II, 655). De même, le choix du terme « réservée » dans la bouche d'Albertine, pour évoquer son amie, est sujet à caution : « Mais Léa a été, tout le temps de ce voyage, parfaitement convenable avec moi, me dit Albertine. Elle était même plus réservée que bien des femmes du monde » (*Pris*. III, 853-854). Destiné à rassurer le narrateur, le terme se veut un gage de moralité, mais il est rendu suspect par la surenchère qui suit. À l'inverse, plusieurs personnages qui ne sont pas désignés comme tels peuvent sans doute être considérés comme réservés. C'est le cas de la mère du narrateur, engloutie dans les périphéries du récit, et dont l'intériorité nous échappe : la réserve du personnage coïncide alors avec le silence de l'œuvre.

Enfin, plusieurs personnages font régulièrement preuve d'une réserve rendue explicite par le texte : Charles Swann, le marquis de Norpois et le narrateur⁵. Toutefois, leur répertoire interactionnel évolue au fil du temps, au point que leur réserve initiale, présentée comme un trait de caractère, s'avère réversible. Parfaitement intégré à l'élite du faubourg Saint-Germain, Swann délaisse sa réserve habituelle après son mariage, pour adopter les usages du milieu médiocre de son épouse Odette (*JFF* I, 423-424). De façon plus nette encore, l'« histoire conversationnelle » (Henrot 2002) de M. de Norpois révèle combien fragile, voire illusoire, est la réserve qu'il semble incarner de façon exemplaire. Elle s'effondre au fil du temps, comme le constate le narrateur amené à observer à Venise l'évolution de son langage, désormais marqué par « l'intempérance » et même une forme de « violence sénile » (*AD* IV, 210). D'ailleurs, en amont, sa réserve semblait d'ores et déjà contredite par son comportement corporel (notamment le fait de lever les yeux au ciel) et par ses propos malveillants, lorsqu'il juge Swann vulgaire (« un manque de réserve et de goût, presque de tact, qui m'a étonné chez un homme aussi fin »⁶ *JFF* I, 457) ou lorsqu'il traite le narrateur de « flatteur à moitié hystérique »⁷ (*CG* II, 568). Cet

⁵ Le narrateur fait régulièrement preuve de réserve mais il faut tenir compte du fait qu'il se montre parfois très curieux, et que ses répliques sont souvent escamotées dans le récit.

⁶ Le passage est empreint d'ironie, puisqu'en rapportant avec complaisance cette anecdote, M. de Norpois s'expose lui-même au reproche qu'il exprime.

⁷ La scène est construite sur un enchaînement de rumeurs : ce propos est rapporté au narrateur

exemple montre que la réserve n'est pas assignable à un personnage tout au long de la *Recherche*, mais qu'elle consiste en une action intermittente, dépendante des locuteurs et des contextes. Alors que M. de Norpois, « très boutonné » selon le père du narrateur, « s'ouvre si gentiment » avec lui (*JFF I*, 429) dans un cadre plus informel, c'est l'attitude inverse qu'adopte Saint-Loup. La réserve dont il fait preuve lorsqu'il est seul avec le narrateur, proche de la pudeur (« je soupçonnais le plaisir qu'il avait à causer avec moi, mais ce plaisir restait presque toujours inexprimé » *CG II*, 402), se transforme en admiration ostentatoire, auprès de ses amis ou auprès de la grand-mère du narrateur. Ici, le manque de réserve apparaît d'ailleurs comme un gage d'amitié sincère. Ces deux exemples confirment la subtilité des représentations de la réserve dans l'œuvre de Proust, qui est un exercice intermittent faisant fluctuer la partition entre public et privé.

Réserves souterraines : vers la création?

Pour mieux comprendre ce qui se joue dans la mise en œuvre de cette réserve interactionnelle, un détour par d'autres acceptions du terme s'impose. La réserve « temporelle » (B) est un processus de stockage interne de strates du passé, susceptibles d'affleurer dans l'expérience présente. En d'autres termes, elle renvoie au stade de latence entre la conservation souterraine d'une image, d'une sensation ou d'une faculté (*gardées en réserve*) et son actualisation dans l'action. Explorée par le narrateur livré à la solitude, elle se manifeste dans les passages les plus contemplatifs de la *Recherche*.

Il s'agit d'abord d'une réserve rattachée au passé inter-générationnel (B-1), notamment sous la forme des transmissions héréditaires. On retrouve l'idée d'un processus invisible de maturation dans la mise en parallèle du visage de Théodore et des « petits anges des bas-reliefs », « comme si les visages de pierre sculptée, grisâtres et nus, ainsi que sont les bois en hiver, n'étaient qu'un ensommeillement, qu'une réserve, prête à refleurir dans la vie en innombrables populaires, révérends et futés comme celui de Théodore » (*DCS I*, 149).

Ce type de réserve opère également au sein de la mémoire individuelle (B-2), dans la transformation d'un fantasme ou d'un choc esthétique en souvenir. Inauguré au moment de la découverte des clochers de Martinville, ce geste de sauvegarde (conforme au sens étymologique du verbe latin *reservare*) réapparaît lorsque le narrateur archive en lui-même l'impression suscitée par les jeunes filles de Balbec : « Mon désir d'elles, je pouvais maintenant le mettre en repos, le garder en réserve,

curieux par Mme Swann, qui l'a elle-même entendu de la bouche de Saint-Loup, informé par M. de Charlus. Dans ce passage, tous les personnages transgressent la réserve, sans que le terme lui-même soit employé.

à côté de tant d'autres dont, une fois que je la savais possible, j'ajournais la réalisation » (*JFF* II, 220). Ici, la réserve est le résultat d'une capture du sensible, dont l'exploitation est différée mais qui échappe à son devenir mortifère parce qu'il peut resurgir au terme d'une mise en suspens plus ou moins longue.

La réserve comme emmagasinement concerne également les ressources ou les facultés disponibles dans le for intérieur de chacun (B-3). En font partie les « réserves de vitalité » qui singularisent les « jolies filles » (*JFF* II, 287), les « riches réserves intellectuelles » qui alimentent la transformation de nos idées (*CG* II, 596), ou encore les « vives réserves qui mettent en jeu l'instinct de conservation » du moi (*AD* IV, 80). Dans la plupart de ces extraits, la réserve intervient dans un réseau d'images zoologiques, botaniques, ou charnelles, renvoyant à l'idée d'une fécondité potentielle. *Le Temps retrouvé* en offre un célèbre exemple, paradigmatique : la réserve, mentionnée à deux reprises, y désigne les souvenirs et la « douleur emmagasiné[s] par moi », formant « une réserve pareille à cet albumen qui est logé dans l'ovule des plantes, et dans lequel celui-ci puise sa nourriture pour se transformer en graine » (*TR* IV, 478). L'idéalisme optimiste de ces lignes, qui fait de la réserve un réservoir de créativité par l'écriture, est cependant sujet à caution dès lors qu'on le met en regard de l'épisode des clochers de Martinville. Saisi par sa perception, le narrateur a pour premier réflexe de « garder en réserve dans [s]a tête ces lignes remuantes au soleil » (*DCS* I, 178), pour y songer à loisir plus tard, mais il change d'avis et les transpose finalement en mots, sans attendre, et décrit en ces termes la page produite, résultat de cette extraction fructueuse. En amont, la mise en réserve est présentée comme un écueil, une facilité, parce qu'elle équivaut à un geste paresseux de procrastination stérile. Toutefois, le passage envisage avec ironie le résultat de cette écriture sur le vif, en partie motivée par le désir de « soulager [s]a conscience ». La page citée, autopastiche de la description des clochers dans les lignes qui précèdent, incarne une fécondité trompeuse : superficielle dans la mesure où elle est aussitôt oubliée, elle accomplit surtout une satisfaction narcissique ridicule (comme le confirme l'analogie auto-dérisoire avec une poule venant de pondre un œuf *DCS* I, 180). Alors que la réserve interactionnelle est maîtrisée par le locuteur, il apparaît que la réactivation des réserves latentes échappe en bonne partie aux individus qui les détiennent.

Réserves réflexives : au cœur du silence

Enfin, la réserve peut s'entendre au sens spatial (C), en alternance avec le terme « réservoir », notamment dans les passages réflexifs et contemplatifs qui donne une grande densité au silence dans les trois premiers volumes de la *Recherche*.

Ces passages poétiques et picturaux s'attachent à décrire des paysages campagnards ou maritimes, structurés par des jeux de lumière (C-1), comme lors des marches nocturnes du narrateur à Doncières :

des hommes et des femmes amphibies [...] nageaient lentement dans la grasse liqueur qui, à la tombée de la nuit, sourd incessamment du réservoir des lampes pour remplir les chambres jusqu'au bord de leurs parois de pierre et de verre, et au sein de laquelle ils propageaient, en déplaçant leurs corps, des remous onctueux ou dorés (CG II, 396).

On en trouve d'autres exemples dans les « réserves de lumière » d'un ciel d'aurore observé depuis le train (*JFF* II, 15) ou dans les miroitements des poiriers (CG II, 453) et du restaurant du Grand Hôtel de Balbec (*JFF* II, 170), métamorphosés en nasses lumineuses. Rendues visibles ou créées par une source de lumière, ces réserves sont envisagées dans une dialectique architecturale entre opacité et transparence. Les convives du restaurant du Grand Hôtel, « baignés de rayons », sont aperçus à travers une « longue galerie vitrée » entrecoupée de « colonnes de pierre » (*JFF* II, 170). Les « vitres éclairées » dans la nuit de Doncières par le « réservoir des lampes » dans l'exemple cité sont structurées elles aussi par les « parois de pierre et de verre ». Dans un passage plus frappant encore, la mer transformée par le regard du narrateur en nymphe se caractérise par « la transparence d'une vaporeuse émeraude », mise en évidence, en arrière-plan, par une « brume invisible qui n'était qu'un espace vide réservé autour de sa surface translucide » (*JFF* II, 165) ; mais cette « brume » *a priori* transparente se trouve ensuite comparée à un bloc de sculpture. L'alternance des matières permet une fragmentation spatiale qui délimitent ces réserves lumineuses par rapport à l'opacité environnante de la nuit et de la pierre, et leur confèrent une qualité picturale. Cette configuration opère un renversement notable par rapport à la réserve interactionnelle : alors que les réserves spatiales sont rendues visibles par transparence et qu'elles peuvent exposer au regard l'intimité d'un foyer (*JFF* II, 196), la réserve adoptée face à un interlocuteur est sous-tendue par un vœu d'opacité, puisqu'il s'agit alors de garder une part de ses pensées dans l'ombre⁸.

Dans une dernière incarnation, la réserve correspond à un espace psychique (C-2), enclos « réservé » au sein de la pensée, ouvert à l'exploration onirique, artistique ou amoureuse. À la source des rêves du dormeur, le « jardin réservé où croissent comme des fleurs inconnues les sommeils si différents les uns des autres » (CG II, 385), investi par l'imaginaire botanique, suggère que la réserve peut offrir un

⁸ L'approfondissement de la relation riche est complexe entre réserve et transparence (à la fois dans le rapport à l'autre et sur le plan pictural) appelle de plus amples développements, qui dépassent le cadre de cet article.

refuge soustrait aux exigences du réel, établi en véritable territoire mental. Loin d'être solipsiste, cet espace peut accueillir l'intersubjectivité au sein du « je ». Cette réserve mentale laisse entrevoir une circularité possible avec la réserve adoptée sur la scène conversationnelle, dans un passage du premier tome à propos de Swann. Sa conduite suscite le dépit des Verdurin, parce qu'elle traduit son refus de se conformer parfaitement aux codes en vigueur dans leur « petit clan » :

C'est qu'ils avaient très vite senti en lui *un espace réservé, impénétrable*, où il continuait à professer *silencieusement* pour lui-même que la princesse de Sagan n'était pas grotesque et que les plaisanteries de Cottard n'étaient pas drôles, enfin, et bien que jamais il ne se départit de son amabilité et ne se révoltât contre leurs dogmes, une impossibilité de les lui imposer, de l'y convertir entièrement, comme ils n'en avaient jamais rencontré une pareille chez personne (*DCS I*, 246 ; je souligne).

Ici, la réserve délimite un espace protégé, proche de la liberté de penser. Mais la mise à profit de cet espace se traduit en termes interactionnels par la réserve de Swann, signe d'une résistance feutrée à la conformation, dans les différents groupes sociaux qu'il fréquente. En d'autres termes, la mise en retrait de Swann dans une interaction coïnciderait avec l'investissement de cet espace psychique, hermétique aux normes mondaines. Capable d'accueillir ses impressions authentiques, sans les refouler, ce refuge lui offre au contraire un exutoire sans dommage pour sa vie sociale.

Le même terme de « réserve » renvoie donc à trois réalités distinctes⁹ : un suspens dans l'interaction, un temps de latence et un refuge spatial. Une tension se dessine entre les réserves fantasmatiques, imperceptibles (B) ou solitaires (C), et la réserve pragmatique (A), qui permet au locuteur d'évoluer sur une ligne de crête dans le champ interactionnel.

Lignes de partage

Inscrite à l'articulation de la parole et du silence, la réserve interactionnelle est un exercice subtil, qui déjoue plusieurs polarités à l'œuvre sur la scène mondaine : révélatrice du brouillage des frontières entre les classes sociales, elle peut être utilisée par les locuteurs comme une manière de négocier leur visibilité, ou comme un outil de résolution dialectique entre présence et détachement.

La « noblesse », entre éthique et politique

⁹ Une vaste question, impossible à résoudre ici au-delà des pistes esquissées plus loin (« Modalité de la présence »), consiste à se demander quelles sont les intersections possibles entre les trois types de réserve distingués.

L'examen du corpus révèle rapidement qu'une approche binaire de la réserve proustienne est vouée à l'échec : réduire la réserve aristocratique (A-2) à un pur signe mondain ou associer la réserve des roturiers (A-3) à une forme d'élégance morale seraient les deux versants d'un tel écueil. La réflexion menée par Proust sur l'articulation entre la noblesse de naissance et la noblesse du cœur fait valoir un double principe de compensation. D'une part, les nobles manquent souvent de réserve¹⁰, et celle-ci peut au contraire être incarnée de façon exemplaire par des roturiers. D'autre part, lorsqu'elle se rattache à la noblesse morale, elle permet d'équilibrer les affects intimes, pour les ajuster au cadre interactionnel.

Marqueur de distinction, la réserve est ainsi un instrument privilégié pour observer les recompositions sociales en jeu au début du XX^e siècle, reflétées dans les sept volumes de la *Recherche*. Le duc de Guermantes et Saint-Loup font l'objet d'une vive condamnation du narrateur parce que l'apparente familiarité qu'ils adoptent avec leurs inférieurs est non seulement un leurre mais un signe de leur mépris. L'abord « aimable, empreint de camaraderie, cordial et familial » (SG III, 55) du duc engendre une illusion de proximité qui s'avère artificielle et vulgaire. De même, le « sans-gêne » et « l'attitude débraillée de Saint-Loup », « qui prenait amicalement la main de n'importe quel bourgeois qu'on lui présentait » (CG II, 429) sont non seulement ridicules mais dommageables. De façon contre-intuitive, la cordialité de Saint-Loup exerce une violence symbolique, parce qu'elle ne coïncide ni avec la sympathie, ni avec l'empathie. Les deux exemples indiquent que la réserve est une affaire sérieuse, dont l'usage dépend moins du tempérament que d'une posture à la fois sociale et éthique. En renonçant à incarner un savoir-être policé, le duc de Guermantes et Saint-Loup renoncent du même coup au devoir de protection des plus faibles qui incombe à leur caste. À l'inverse, la réserve de certains roturiers, bien qu'elle s'inscrive en dehors du cadre mondain, peut être le signe de leur noble tempérament. Une analogie rapproche par exemple Françoise et Anne de Bretagne, la première rappelant la « gravité pieuse » de la seconde par le choix de la tenue revêtue pour aller à Balbec, qui corrobore la « noblesse » de son visage. Mon attention est interpellée par le syntagme qui la qualifie de « femme réservée mais sans bassesse, qui sait “tenir son rang et garder sa place” » (*JFF* II, 10), surprenant parce que l'adversatif « mais » semble suggérer une association inédite entre réserve et infériorité sociale ou morale. Le maintien simple et digne de Françoise rappelle que le goût et la distinction ne sont pas l'apanage des classes dominantes, et contribue à mettre en question la pertinence des distinctions sociales.

¹⁰ La *Recherche* est bien le « roman de la vulgarité » : celle-ci l'emporte sur la « fiction de l'élégance, de la distinction » par l'« aspiration inassumée à rejoindre, dans un contact profanateur, le fond d'abjection commun à toute l'humanité » (CHAUDIER 2012, 9, 94).

Si la réserve ou le manque de réserve sont des critères déterminant l'évaluation morale des personnages, l'exercice de la réserve n'est pas toujours une preuve de vertu, malgré les connotations généralement élogieuses qui s'y attachent. C'est un signe ambivalent, rarement malveillant mais rarement altruiste. Selon les occasions, elle peut se lire comme une forme mondaine purement factice (une conformation à la « bonne éducation » qui ne prémunit en rien du « dévergondage des mœurs » CG II, 548), ou comme l'expression performative et signifiante d'une authentique majesté. Ce dernier cas est illustré par les attitudes respectives du prince de Borodino et du général de Beautreillis :

à ces mêmes roturiers que Saint-Loup eût touchés à l'épaule et pris par le bras, il s'adressait avec une affabilité majestueuse, où *une réserve pleine de grandeur tempérait la bonhomie souriante qui lui était naturelle, sur un ton empreint à la fois d'une bienveillance sincère et d'une hauteur voulue* (CG II, 429) ;

L'antidreyfusisme du général était trop profond pour qu'il cherchât à l'exprimer. Et son silence bienveillant quand on abordait ces sujets touchait les profanes par la même délicatesse qu'un prêtre montre en évitant de vous parler de vos devoirs religieux, un financier en s'appliquant à ne pas recommander les affaires qu'il dirige, un hercule en se montrant doux et en ne vous donnant pas de coups de poings (CG II, 787).

La réserve est l'effet d'une disposition propre au personnage mais procède toutefois d'un contrôle conscient, à visée pragmatique, mimé dans le deuxième exemple par la syntaxe de la négation. Il s'agit pour le prince de tempérer sa familiarité spontanée (source potentielle de malentendus, comme l'a montré l'exemple de Saint-Loup) par une mise à distance, et pour le général, de neutraliser une violence potentielle en se soustrayant au registre polémique. Qu'elle affermisce ou adoucisse les affects des locuteurs, la réserve apparaît ici comme une force modératrice, qui offre la possibilité d'une interaction apaisée. Constituée d'une alliance paradoxale entre bienveillance et surplomb, entre prestance et humilité, elle est surtout valorisée pour la *simplicité* qu'elle implique. À cette interprétation éthique se superpose une orientation politique. Si la réserve aristocratique façonne une aura qui protège la *dignité* de tous les locuteurs, en honorant à la fois la noblesse d'un titre et la respectabilité des interlocuteurs non nobles, elle n'est pas pour autant présentée comme un geste démocratique. Bien qu'elle puisse aller de pair avec une forme d'élégance morale, la réserve des manières dans la *Recherche* est un outil de régulation, qui ne remet pas du tout en cause les distinctions hiérarchiques. Il s'agit au contraire d'un geste conservateur, qui vise non pas à annuler mais à dissimuler le rapport de forces en jeu dans les interactions asymétriques. La réflexion menée sur les devoirs mondains et moraux de l'aristocratie interroge et évalue l'exercice

de la noblesse, dans tous les sens du terme, le soumettant à un impératif de mesure, sans contester le principe même de la domination exercée.

Une mise en retrait théâtrale

Sur un autre plan, la réserve interactionnelle permet au locuteur de négocier les modalités de sa visibilité, entre le retrait discret et l'expression théâtrale. Il faut ici revenir sur la proximité entre la réserve et la discrétion, notions *a priori* proches mais néanmoins distinctes dans la *Recherche*, même si les deux termes sont parfois employés successivement par Proust. Elles entretiennent un rapport d'inclusion asymétrique, qui peut se formuler ainsi : la discrétion d'un personnage se traduit par un comportement réservé dans l'interaction, mais la réserve interactionnelle n'est pas toujours discrète, et s'avère même parfois ostentatoire.

Comme la réserve, la discrétion peut s'entendre comme un geste négatif¹¹, qui consiste à « ne pas se faire remarquer, savoir se taire » (Zaoui 2013, 39), à « s'abstenir de connaître tout ce que l'autre ne révèle pas positivement » (Simmel 2013, 359). Partie prenante du droit au secret, elle signale le respect de la « sphère invisible » auréolant chaque être humain, sphère qu'il importe de ne pas franchir par des questions invasives. Selon P. Zaoui, la discrétion est particulièrement équivoque, susceptible de traduire une attitude vertueuse ou hypocrite, et elle peut se définir comme un temps éphémère, en alternance avec le régime commun de la monstration. Le corpus proustien des réserves interactionnelles, sans conteste, confirme ces trois aspects, analysés dans les exemples précédents : l'étroite association entre respect, juste distance et retenue, l'ambivalence fondamentale qui empêche de la réduire à une vertu, et le caractère intermittent de l'expérience. Cependant, plusieurs traits assignés par P. Zaoui à la discrétion ne s'appliquent pas à la réserve proustienne. À la différence de la discrétion, celle-ci n'est pas spontanée mais requiert un apprentissage, ou du moins un effort conscient pour être mise en œuvre. Comme nous le verrons plus loin, elle ne peut pas non plus être décrite comme un renoncement à toute intériorité, ni comme un mouvement de « déprise simultanée de soi et des choses » (Zaoui 2013, 138). Surtout, alors que la discrétion relève souvent d'un désir de « se rendre invisible » (Zaoui 2013, 39), la réserve proustienne ne produit pas l'effacement du locuteur qui la pratique. Nettement perceptible parce qu'elle opère un changement de rythme, elle laisse une trace dans le tissu de la conversation. Parfois, elle peut même appeler les regards des tiers pour se voir

¹¹ L'abstention en jeu dans ces attitudes permet de l'inscrire dans le cadre de la « politesse négative » dans le modèle élaboré par KERBRAT-ORECCHIONI 1992. Cet ensemble regroupe les actes interactionnels qui évitent de mettre en péril les « faces » des interlocuteurs.

confirmée ou renforcée, comme si elle exhibait l'innocuité des intentions du locuteur (indépendamment de leur teneur réelle).

L'exemple de Charlus permet de comprendre dans quelle mesure la réserve peut s'accorder avec l'ostentation. Ses marques de réserve, en flagrant décalage avec son ethos, sont d'autant plus inattendues qu'elles interviennent dans *Sodome et Gomorrhe* et *La Prisonnière*, c'est-à-dire les deux volumes qui, comme l'a montré Henrot (2002), mettent en scène la modalité la plus expansive de sa parole¹². Dans une scène muette sur le quai de la gare, voici comment il modère son comportement corporel pour répondre à son désir et le dissimuler :

il ne pouvait s'empêcher [...] de jeter sur les hommes de peine, les militaires, les jeunes gens en costume de tennis, un regard furtif, à la fois inquisitorial et timoré, après lequel il baissait aussitôt ses paupières sur ses yeux presque clos avec l'onction d'un ecclésiastique en train de dire son chapelet, avec la réserve d'une épouse vouée à son unique amour ou d'une jeune fille bien élevée (SG III, 425).

Indéniablement théâtrale, la réserve exhibée par les mimiques de Charlus, visant à mimer le respect des convenances et du bon goût, s'inscrit à première vue dans un registre parodique. C'est ce qu'indiquent conjointement la triple comparaison, improbable, avec le religieux, l'épouse et la jeune fille et la mention, en amont, du fard sur ses lèvres, rendu « plus cru » par la lumière de l'été. Le narrateur fait transparaître son ironie en mettant en évidence la surenchère déployée, sans pour autant suggérer qu'il s'agit d'une simple supercherie. En effet, il indique également que Charlus, fidèle à Morel, n'est pas à la recherche d'un partenaire, et qu'il a par ailleurs le souci de ne pas s'imposer en occupant le même wagon que les « fidèles », « en homme qui ne sait point si l'on sera content ou non d'être vu avec lui » (SG III, 425). La théâtralité paradoxale de la scène relèverait alors moins du cabotinage que d'un effort de Charlus pour se convaincre lui-même qu'il peut « donner le change ». Quoiqu'il en soit, sa réserve s'apparente à une manière de négocier l'image qu'il renvoie de lui-même au moment où il n'est plus sujet mais objet des regards des autres.

Modalités de la présence

À plusieurs égards, les mises en scène de la réserve proustienne confirment l'approche phénoménologique selon laquelle « autrui ne se présente jamais de face » (Merleau-Ponty 1969, 185). Si elle donne l'occasion au locuteur de jeter un voile

¹² Sur la trajectoire globale le conduisant du bavardage impertinent au mutisme, ces deux tomes se caractérisent, selon Henrot, par un mouvement « *allegro mordace* (rapide, exubérant, tourbillonnant, haut en sons et en couleurs) » (HENROT SOSTERO, 2002, 201).

sur son propre ethos, elle ne le soustrait pas pour autant à l'interaction en cours mais lui permet d'être activement en prise avec son interlocuteur¹³. Mon hypothèse est que la réserve peut se concevoir comme une résolution dialectique entre le détachement et l'écoute (plus ou moins superficielle, plus ou moins empathique) : peuvent se lire sous cet angle plusieurs exemples précédemment cités, ainsi que les nombreuses scènes de saluts muets¹⁴ qui émaillent la *Recherche*. Le marquis de Beausergent résout ainsi grâce à la réserve l'équation difficile de la mise en contact de Mme de Cambremer (qu'il accompagne à l'opéra mais qui n'appartient pas à la « haute société aristocratique ») et de la princesse de Guermantes (symbole de cette élite) :

dans la salle et à la sortie, dans le vestibule, il restait bravement auprès d'elle [Mme de Cambremer] au milieu de la foule des amies plus brillantes qu'il avait là et à qui il évitait de parler, ne voulant pas les gêner, et comme s'il avait été en mauvaise compagnie. Si alors passait la princesse de Guermantes, [...], M. de Beausergent s'absorbait dans une conversation avec sa voisine, ne répondait au sourire amical et éblouissant de la princesse que contraint et forcé et avec la réserve bien élevée et la charitable froideur de quelqu'un dont l'amabilité peut être devenue momentanément gênante (CG II, 355).

Le salut muet est une stratégie qui résout la dialectique d'une impossible alternative : ignorer la princesse de Guermantes ou la contraindre à engager une conversation avec Mme de Cambremer. La réserve ménage chaque interlocuteur : elle permet au marquis de rester solidaire de cette dernière sans entretenir ses espoirs d'inclusion, et de garder ses distances avec la princesse de Guermantes sans froisser sa susceptibilité. Elle se caractérise par une grande capacité d'écoute et ne participe pas d'un effacement ni d'un repli mais d'un façonnement actif de l'intersubjectivité.

La réserve peut donc parfois coïncider avec une véritable présence à l'interlocuteur, en dépit des apparences souvent trompeuses. La réserve proustienne permet de souscrire à l'idée que la « scintillation d'un retrait » (Chrétien 2001, 195) est la condition préalable à une véritable présence : « La seule proximité vraie est la proximité du lointain, où le bruissement des espaces franchis ne cesse ici de résonner au perpétuel péril de son ressac » (Chrétien 2001, 191). À défaut d'incarner un silence ouvert et hospitalier (décrit par J.-L. Chrétien comme le prélude à une

¹³ En ce sens, l'« empiètement » d'autrui en moi, qui a lieu dans le dialogue (MERLEAU-PONTY 1969, 197), concerne également au premier chef les moments de réserve.

¹⁴ Plusieurs traités de savoir-vivre du XIX^e siècle mettent en exergue les enjeux et les exigences d'un salut parfaitement policé : « le salut est réellement la pierre de touche de l'homme bien élevé ; nous devons alors faire ce salut sans la moindre fierté, tout au contraire en témoignant une sorte d'obligeance » (DESRAT 1899).

relation harmonieuse à l'autre), la réserve interactionnelle opère un ancrage en biais dans l'interaction. On le voit notamment lorsque le duc et la duchesse de Guermantes reçoivent un célèbre écrivain mais s'abstiennent d'évoquer son art dans la conversation, « par une réserve analogue de celle dont Swann m'avait donné l'avant-goût » :

Cette réserve était simplement de bon ton. Mais pour le tiers, [...] elle avait quelque chose de fort mélancolique, et les repas du milieu Guermantes faisaient alors penser à ces heures que des amoureux timides passent souvent ensemble à parler de banalités jusqu'au moment de se quitter, et sans que, soit timidité, pudeur ou maladresse, le grand secret qu'ils seraient plus heureux d'avouer ait jamais pu passer de leur cœur à leurs lèvres (CG II, 505-506).

Désignée en amont de la citation comme une « forme d'élégance », la réserve ressemble à un simple respect des convenances (« de bon ton »), mais elle est rétrospectivement embellie par le narrateur, qui surimpose à une habitude apparemment superficielle un sens plus profond et poétique. Le silence est fantasmé par le narrateur comme un temps de présence réelle, sans accroc, qui favorise l'intimité entre les Guermantes et leur invité. Plus loin, « ce silence gardé sur les choses profondes qu'on attendait toujours en vain le moment de voir aborder » est dédouané du soupçon de vacuité totale par le « tuf plus solide, invisiblement nourricier » (CG II, 506) que constitue la culture de la duchesse. Il est intéressant que cette réserve intime de références et de connaissances artistiques alimente non pas la conversation (comme c'est le cas ailleurs), mais le silence lui-même. Dans l'extrait cité, elle permet à la duchesse d'échapper au règne du faire-valoir et du pédantisme, si fréquents sur la scène mondaine. L'ensemble du passage fait de la réserve une disposition subtile, exercée sur la ligne de crête entre prosaïsme et élégance, l'ancrage dans le concret étant précisément perçu comme un signe d'esprit. Les réserves fantasmatiques de la mémoire et des ressources souterraines, puisées dans des moments de silence « nourricier » pourraient-elles en retour alimenter les temps de silence vécus dans l'interaction ? En d'autres termes, le choix d'adopter la réserve face à un interlocuteur coïncide-t-il avec une plongée dans les racines intimes de ce qui a été réservé dans la pensée ? L'hypothèse séduisante que la réserve interactionnelle (A) coïncide avec une plongée nostalgique dans les réserves souterraines de l'émotion ou de la culture (B) peut être considérée comme une idée romantique. Cette manifestation de la réserve comme un repli fécond du « moi » vers une intériorité sensible, sous la forme d'un silence potentiellement mélancolique, fait toutefois figure d'exception dans l'ensemble de la *Recherche*.

Conclusion

La réserve proustienne, à la valeur fluctuante, se situe au croisement d'un souci éthique et d'une préoccupation stratégique. Dans le champ de l'interaction, elle dessine une expérience singulière, orientée vers une éthique non de la neutralité mais de l'équilibre. Valorisée comme un signe d'élégance, elle peut être purement factice et n'est pas toujours motivée par l'altruisme, mais offre un ressort pour s'inscrire en faux contre la parole compromettante ou blessante, et contre la brutalité d'un silence prolongé.

Si elle correspond le plus souvent à un geste négatif (ne pas prendre la parole), elle accomplit bel et bien une action pragmatique, sensible et concrète, quoique fragile. Elle a pour effet d'insuffler une *respiration* dans le tissu du texte : au sens musical, elle ménage une pause, un intervalle, dans la trame de l'interaction ; au sens organique, elle s'ancre dans la présence corporelle du locuteur, qui maintient le contact avec son interlocuteur malgré le silence ; au sens symbolique, enfin, elle contrecarre le goût de la polémique et peut ainsi, temporairement, apaiser la violence qui régit habituellement les interactions, comme une soupape qui met les affects à distance des locuteurs (de l'indifférence au mépris, du calcul à la cruauté), sans pour autant les faire disparaître.

Bibliographie

- BALIBAR, J. (2012), « Moralité et distinction morale chez Proust : entre sincérité et duplicité », *Nouvelle Revue d'Esthétique*, 10, 153-162.
- BARBE, C. (2022), *La Loi de modestie : analyse des interactions verbales*, La Vicomté-sur-Rance, Les Sémiocrites associés.
- BIDOU-ZACHARIASEN, C. (2007), « Le basculement du monde dans le roman proustien », in *Anciennes et nouvelles aristocraties de 1880 à nos jours*, Paris, Éd. Maison des sciences de l'homme, 289-306.
- BIDOU-ZACHARIASEN, C. (1997), *Proust sociologue, de la maison aristocratique aux salons bourgeois*, Paris, Descartes.
- BOURDIEU, P. (2007), « La noblesse : capital social et capital symbolique », in *Anciennes et nouvelles aristocraties de 1880 à nos jours*, Paris, Éd. Maison des sciences de l'homme, 385-397.
- BRETON, P., LE BRETON, D. (2009), *Le Silence et la Parole contre les excès de la communication*, Toulouse-Strasbourg, Èrès-Arcanes.
- CHAUDIER, S. (2020), « Proust impolitique », *Quaderni Proustiani*, vol. 14, 1, 47-62.
- CHAUDIER, S. (2012), « Tacts et contacts dans la Recherche », *Marcel Proust aujourd'hui*, 9, 69-95.

- CHRÉTIEN, J.-L. (2001), « Note furtive sur la présence », *Études*, tome 195, 187-195.
- CHRÉTIEN, J.-L. (1998), *L'Arche de la parole*, Paris, PUF.
- DES RAT, G. (1899), *Nouveau traité complet des règles et usages du monde*, Paris, O. Bornemann.
- FLAHAULT, F. (1978), *La Parole intermédiaire*, Paris, Seuil.
- GOFFMAN, E. ([1959] 1973), *La Mise en scène de la vie quotidienne*, I, *La Présentation de soi*, Paris, Minuit.
- HENROT SOSTERO, G. (2002), « Un concerto déconcerté : histoire conversationnelle du baron de Charlus », in Y. Goga et C. Moldovan (éds.), *Marcel Proust au début du troisième millénaire*, Limes, 196-208.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2005), *Le Discours en interaction*, Paris, A. Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1992), *Les Interactions verbales*, II, Paris, A. Colin.
- MERLEAU-PONTY, M. (1969), *La Prose du monde*, Paris, Gallimard, « Tel ».
- SIMMEL, G. (2013), *Sociologie, études sur les formes de la socialisation* [1908], Paris, PUF.
- SIMON, A. (2018), *La Rumeur des distances traversées : Proust, une esthétique de la surimpression*, Paris, Classiques Garnier.
- STAFFE, BARONNE (1897), *Règles du savoir-vivre dans la société moderne : usages du monde*, Paris, G. Havard.
- ZAOUI, P. (2013), *La Discrétion, ou l'art de disparaître*, Paris, Autrement.

